

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 17 JUIN 2021

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-sept juin à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de l'Assainissement Moret Seine et Loing, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de réunion du Pôle APROTER, 18 bis allée Gustave Prugnat - Moret sur Loing à Moret-Loing-et-Orvanne, en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Compétence Obligatoire : SPANC

Montigny sur Loing	M. TORRES DA COSTA Antonio – délégué suppléant de M. MOINAUX Bernard
Moret-Loing-et-Orvanne	M. POUILLIER Édouard
Nanteau-sur-Lunain	M. GUIMARD Jean-François
Saint-Mammès	Mme HALLEUR Nelly – déléguée suppléante de M. GERVAIS Didier
Vernou-la Celle sur Seine	M. PIGNOT Daniel
Villecerf	M. DEYSSON François
Villemer	M. BEAUFRETON Franck – Arrivée à 18h15
Ville-Saint-Jacques	M. RIFAUT Pascal

Compétence Optionnelle : COLLECTE

Montigny sur Loing	M. MORISSEAU – délégué suppléant de M. CORBEL Jean-Yves
Moret-Loing-et-Orvanne	M. LEBEAU Olivier
Vernou-la Celle sur Seine	Mme EMBOULÉ Gerty
Villecerf	M. DEYSSON François
Ville-Saint-Jacques	M. PERADON Philippe

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

Montigny sur Loing	M. TORRES DA COSTA Antonio
Moret-Loing-et-Orvanne	M. FORTIN François – délégué suppléant de Mme DUMAS PRIMBAULT Laure
Vernou-la Celle sur Seine	M. DESSOGNE Daniel
Villecerf	M. DEYSSON François
Ville-Saint-Jacques	M. DUCHATEAU Francis

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Compétence Obligatoire : SPANC

La Genevraye	M. OTLINGHAUS Pascal
--------------	----------------------

Compétence Optionnelle : COLLECTE

La Genevraye	M. AUDO Benoît
Saint-Mammès	M. MALBRUNOT Pascal

Compétence Optionnelle : TRAITEMENT

La Genevraye	Mme PÉRINI Marie-Claire
--------------	-------------------------

Monsieur DESSOGNE est désigné Secrétaire de séance.

Ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

Le Président propose au Comité d'ajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- ◆ **Objet : ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Compte-Rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président.**

Le Comité Syndical :

Adoptée par	17	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	17		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	17		
Pour	17	voix	
Contre	0	voix	

SE PRONONCE FAVORABLEMENT sur l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2021

Le comité Syndical :

Adoptée par	17	voix	Unanimité
Présents ou représentés	17		
Votants	17		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	17		
Pour	17	voix	
Contre	0	voix	

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du 12 avril 2021.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Compte-rendu des décisions prises par délégation du Comité au Président

Le Comité Syndical est informé des décisions prises depuis le dernier Comité :

- ◆ **Décision n° 2021.06.17** du 11 juin 2021 :
Attribution du GAG/SIDASS/2021/02 « Prestations de services pour le curage des lagunes d'épuration n° 3 et 4 et compostage des boues sur la STEU de Ville-Saint-Jacques (77 130) » à l'entreprise VALTERRA Matières Organiques pour un montant de 37 524,00 € HT soit 41 276,40 € TTC (TVA 10%).
- ◆ **Décision n° 2021.06.18** du 15 juin 2021 :
Signature de l'avenant n° 1 au MAPA/SIDASS/2019/06 « Travaux de reconstruction de la Station de Traitement des Eaux Usées de Ville-Saint-Jacques », modifiant l'Acte d'Engagement en indiquant uniquement le montant HT du Cotraitant n° 5 PAM Architecte soit 5 800,00 € HT.
- ◆ **Décision n° 2021.06.19** du 16 juin 2021 :
Attribution du GAG/SIDASS/2021/01 « Maîtrise d'Œuvre pour la reconstruction du DO1 Pierre Morin à Moret-Loing-et-Orvanne *commune déléguée de Moret sur Loing* (77 250) » à EGIS Eau pour un montant de 31 703,88 € HT soit 38 044,66 € TTC.

Arrivée de Monsieur BEAUFRETON

**Demande de dérogation Assainissement Non Collectif vers Assainissement Collectif
Dossier Mme LAGARDE – 25/27 Rue des Hautes Bornes à Montigny-sur-Loing
Parcelles cadastrées section AK n°182-183-184-185-186-187-312-474-475**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **AUTORISE** le raccordement des parcelles au réseau d'assainissement collectif situé rue des Hautes Bornes à Montigny-sur-Loing, sous réserve de l'engagement de la propriétaire à exécuter les travaux :
 - ✓ dans un délai d'un an à compter de la date exécutoire de la présente décision,
 - ✓ conformément aux devis présentés par le pétitionnaire,
 - ✓ en respectant les différentes prescriptions techniques communales pour les travaux sur voirie et accotement,
- ◆ **AUTORISE** le Président à assujettir la propriétaire desdites parcelles à :
 - ✓ la redevance d'assainissement collectif (parts collecte et traitement),
 - ✓ la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC).

Ressources Humaines : Forfait Mobilités Durables (FMD)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	

INSTAURE, à compter de 2021, le Forfait Mobilités Durables au bénéfice des agents publics du SIDASS Moret Seine et Loing.

Ressources Humaines : Rapport sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la collectivité

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	

PREND ACTE dudit rapport.

COLLECTE ET TRAITEMENT

Procédure de gestion des demandes de dégrèvement sur la redevance syndicale

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	10	voix	Unanimité
Présents ou représentés	10		
Votants	10		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	10		
Pour	10	voix	
Contre	0	voix	

FIXE les modalités d'autorisation des dégrèvements sur la redevance syndicale.

FINANCES

Compte de Gestion 2020

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	

ADOPTE le Compte de Gestion du Comptable public pour l'exercice 2020, lequel n'appelle ni observation ni réserve sur la tenue des comptes.

Compte Administratif 2020

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	17	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	1		<i>M. DUCHATEAU, Président du SIDASS</i>
Abstention	0		
Exprimés	17		
Pour	17	voix	
Contre	0	voix	

- ◆ **APPROUVE**, le Compte Administratif 2020 ;
- ◆ **DÉCLARE** toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes ;
- ◆ **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser.

Reprise et Affectation des résultats 2020

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

Adoptée par	18	voix	Unanimité
Présents ou représentés	18		
Votants	18		
Ne prend pas part au vote	0		
Abstention	0		
Exprimés	18		
Pour	18	voix	
Contre	0	voix	

DÉCIDE de reprendre et d'affecter les résultats de clôture de l'exercice 2020.

Fin de la réunion à 19 h 21.



Moret-Loing-et-Orvanne, le 21 juin 2021

Le Président,

Francis DUCHATEAU

AFFICHAGE LE 01 JUL. 2021